

## La vérité sur le RIFSEEP !

### L'UNSA-Administratifs, « Zorro » de la DGAC et de Météo-France ?

Dans un tract récent, Force Ouvrière (FO) présente l'UNSA-Administratifs comme le « Zorro » des administratifs. La comparaison est flatteuse et n'est pas fautive. En effet, comme Zorro, nous souhaitons combattre l'injustice et n'hésitons pas à monter sur nos grands chevaux pour défendre les plus démunis de la DGAC !

Comme Zorro, nous sommes prêts à croiser le fer avec l'Administration quand il s'agit de défendre les corps qui souffrent le plus de la baisse drastique des effectifs, consécutive de la suppression des postes administratifs découlant de la Modernisation de l'Action Publique (MAP) et du protocole 2013-2015.

En juillet 2014, l'UNSA-Administratifs a été le premier syndicat de la DGAC et de Météo France à tirer la sonnette d'alarme sur **le danger du RIFSEEP** (communiqué disponible sur le site de l'UNSA-Administratifs).

### Aux origines du RIFSEEP à la DGAC et à Météo-France...

Même si le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) n'a pas été « acté » dans le protocole 2013-2015, la décision de modifier notre système indemnitaire y figure clairement à la page 46 : « le Régime Indemnitaire (...) prochainement mis en œuvre »...

**Comment se fait-il que ce paragraphe ait été cautionné par les signataires du protocole ? Le but d'un syndicat est-il de donner un chèque en blanc à l'administration afin de bouleverser le régime indemnitaire des agents alors même que la réglementation n'est pas encore publiée ???**

**L'UNSA n'a pas signé ce protocole, et pour cause...**

Le 25 février dernier, l'UNSA a - enfin - été conviée à une réunion d'information sur le RIFSEEP, organisée par l'Administration, avec le sentiment que l'on tentait de l'embarquer sur le Titanic, peu de temps avant la rencontre fatale avec l'iceberg !

Depuis des mois, l'UNSA-Administratifs ne cesse de sensibiliser les personnels à cette catastrophe imminente !



## Le RIFSEEP, de quoi s'agit-il vraiment ?

Pour faire simple, ce nouveau dispositif indemnitaire sera composé de **3 parties**.  
Chaque agent sera placé dans un groupe, en tenant compte de son affectation et de ses fonctions (2 groupes pour les adjoints et 3 groupes pour les assistants) :

**1<sup>ère</sup> partie** - l'**IFSE** (Indemnité de Fonction de Sujétion et d'Expertise) remplace l'**IF** (Indemnité de Fonction) et l'**IS** (Indemnité Spéciale)

**Adjoints** : plafond de l'IF et de l'IS actuels : **17 000 € / an**  
plafond de l'IFSE à venir (groupe 1 - le plus avantageux) : **12 150 € / an !!!**

**Assistants** : plafond de l'IF et IS actuels : **21 382 € / an**  
plafond de l'IFSE à venir (groupe 1 - le plus avantageux) : **16 720 € / an !!!**

**2<sup>ème</sup> partie** - le **CIA** (Complément Indemnitaire Annuel), variant de 0 % à 100 % de son montant maximal, considéré comme une prime bonus au bon vouloir de notre employeur car lié, comme le souligne la circulaire du 5 décembre 2014 « à l'engagement professionnel et à la manière de servir ». Par ailleurs, « les montants versés au titre du CIA n'ont pas vocation à être reconduits automatiquement d'une année sur l'autre ».

**Adjoints** : un maximum de **1 350 € / an** (groupe 1 - le plus avantageux)  
**Assistants** : un maximum de **2 280 € / an** (groupe 1 - le plus avantageux)

**3<sup>ème</sup> partie** - une éventuelle **prime satellite** (prime spécifique DGAC et Météo-France, **autorisée ou non par la DGAFP**, pour compenser la forte perte financière des personnels).

## Notre avenir risqué avec le RIFSEEP !

Le RIFSEEP s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015 aux attachés et assistants puis, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017, aux autres corps dont les adjoints. Il constitue un énorme risque pour tous les agents. Après le gel du point d'indice en juillet 2010, **nous ne voulons pas du gel de nos primes et surtout pas du risque d'une réévaluation programmée, modulable dès 2 ans sur un poste.**

Sans contreparties sociales et financières, à quoi bon se projeter dans un futur protocole qui ne pourrait apporter aucune avancée pour les personnels ?

**En conclusion, l'UNSA-Administratifs S'OPPOSE AU RIFSEEP, INADAPTÉ AUX PERSONNELS de LA DGAC et de Météo-France !!**

Retrouvez toutes nos informations sur notre site : [www.unsa-administratifs.org](http://www.unsa-administratifs.org)  
Pour nous contacter : [unsa-administratifs-bf@aviation-civile.gouv.fr](mailto:unsa-administratifs-bf@aviation-civile.gouv.fr)